

EN BREF

26 113 heures d'insertion
clausées

+ 36% par rapport à 2020

22 172 h réalisées (soit 85%)

Soit environ 12 ETP

Un dispositif en progression

Un portage de la mission par le CD32 depuis début 2021, des maîtres d'ouvrage plus sensibilisés, un effet « plan de relance » sur les projets.

Des entreprises plus ouvertes sur la dimension RSE des clauses sociales.

L'augmentation des heures clausées se traduit par un allongement de la durée des contrats = insertion plus durable dans le monde du travail

Des maîtres d'ouvrage mieux sensibilisés à l'achat socialement responsable



14 maîtres d'ouvrage
différents, dont **4**
nouveaux

7 conventions d'accompagnement
des maîtres d'ouvrage signées

Suivi de **29**
chantiers de
travaux



Un accompagnement clef en main par la facilitatrice :

- Étude de la faisabilité de la clause
- Aide au calibrage et à la rédaction des pièces du marché
- Conseil aux entreprises attributaires
 - Suivi de l'exécution
 - Réalisation du bilan

Des entreprises habituées et intéressées au dispositif



53 sociétés
accompagnées
(contre 44 en 2020)

23 entreprises gersoises

16 entreprises de moins de 20 salariés / 3 de moins de 5 salariés
= les clauses ne sont pas un frein pour les PME/TPE



Les demandes d'accompagnement par la facilitatrice augmentent, prouvant l'implication des entreprises dans ce dispositif.

Des bénéficiaires dont la durée de travail s'allonge



68 personnes
bénéficiaires des clauses (61 en 2020)

82% de gersois : les clauses profitent à l'emploi local

4 femmes seulement du fait de la nature des postes proposés (essentiellement dans le BTP)

Public varié, mais X2 du nombre de seniors, reflet du chômage qui touche de plus en plus cette classe d'âge.



Des contrats plus longs qu'en 2020 / travail sur plusieurs chantiers clausés

FOCUS

Les marchés réservés

Le Maître d'ouvrage peut réserver un marché ou un lot aux Structures de l'Insertion par l'Activité Economique (SIAE), pour tout type d'achat (art. L2113-13. du code de la commande publique).

Il favorise ainsi le développement des opportunités d'emploi pour les personnes en insertion.

2 marchés réservés « insertion » en 2021 au CD32:

- ❖ entretien des locaux
- ❖ remplacement des personnels des collèges

Détail des maîtres d'ouvrage

Etat (6 marchés)

- SGAR (600h clausées)
- DREAL (4000h clausées, déviation de Gimont en cours d'achèvement)
- Ministère de l'Intérieur (**nouveau**; 1935h clausées)
- Ministère de l'Economie et des Finances (**nouveau**; 485h clausées)
- ARS (200h clausées)
- DIRSO (pas de nouvelles heures en 2021)

Collectivités

- Région Occitanie (5 marchés, soit 7910h clausées)
- Département (9 marchés, 1001h clausées)
- Grand Auch (1^{er} marché du PRU; 312h clausées)
- Communauté de communes 3CAG (3 marchés en cours, 707h clausées)
- Communauté de communes de la Ténarèze (**nouveau**; 2 marchés, 345h clausées)
- SIVOM Miélan-Marcillac (497h clausées sur 1 marché, chantier achevé en novembre 2021)
- Gers numérique (7000h clausées, démarrage phase 2 - déploiement de la fibre)

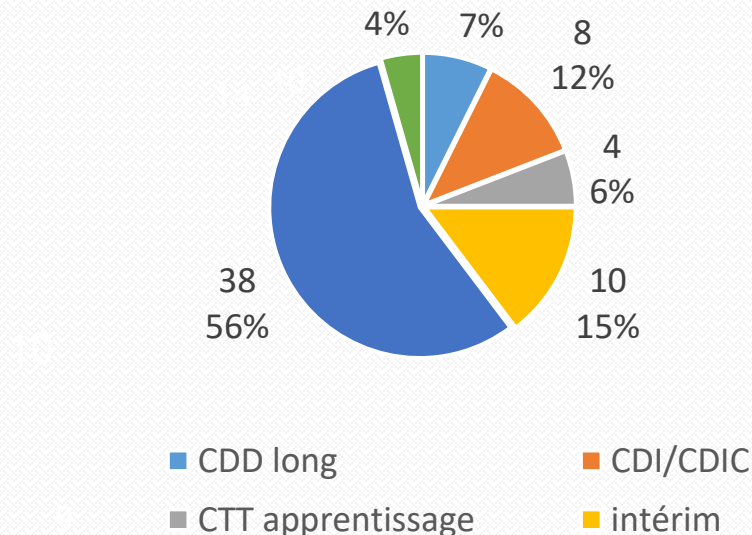
Etablissements médico-social

- Centre hospitalier du Gers (**nouveau**; 756h clausées)

* ETTI : Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion

* SIAE : Structure d'Insertion par l'Activité Economique

Mise en oeuvre des clauses, par type de contrat de travail (chiffres stables par rapport à 2020) :



Répartition selon les critères d'éligibilité

